



Rémunération Arbitrage Saison 2017/2018

Compétitions	Honoraires Juges Arbitres	Superviseurs	Arbitres de chaise
Championnat 1ère, 2ème et 3ème division dames	Grade A: 300dhs Grade B: 275dhs Grade C: 250dhs	130 dhs (un superviseur)	AFN1: 50dhs AFN2: 55dhs AFN3: 60dhs (Deux arbitres maximum)
Championnat 1ère, 2ème et 3ème division messieurs	Grade A: 450dhs Grade B: 400dhs Grade C: 350dhs	120 dhs (deux superviseurs maximum)	AFN1: 50dhs AFN2: 55dhs AFN3: 60dhs (Trois arbitres maximum)
Championnat + 45 ans	Grade A, B et C : 300dhs	-	-
Tournois de clubs	1000,00 dhs par jour	250,00 dhs par jour/par superviseur	

AFN1 : arbitre fédéral niveau 1 - AFN2 : arbitre fédéral niveau 2 - AFN3 : arbitre fédéral niveau 3 -

Juges arbitres, superviseurs et arbitres de chaise

Villes périphériques : situées à moins de 160 kilomètres de la ville de résidence du juge arbitre, des superviseurs et des arbitres de chaise

Juges arbitres d'une autre ville : les frais de transport (tarif 1,50 dirhams le kilomètre) et le déjeuner sont à la charge du club qui reçoit

Superviseurs et arbitres de chaise d'une autre ville : frais de transport (tarif 1 dirhams le kilomètre) et le déjeuner sont à la charge du club qui reçoit .

Juges arbitres, superviseurs et arbitres de chaise de la même ville du club qui reçoit : le déjeuner est à la charge du club

Villes éloignées : situées à plus de 160 kilomètres de la ville de résidence du juge arbitre, des superviseurs et des arbitres de chaise

Juges arbitres d'une autre ville : les frais de transport (tarif 1 dh le km distance aller comprise entre 161 et 300 km - tarif 0,9 le km pour une distance aller entre 301 et 400 km -
tarif 0,8 dh le km distance aller comprise entre 401 et 550 km, tarif 0,75 le km pour une distance aller de + 551 km

la restauration et l'hébergement dans un hôtel (minimum 3 étoiles) ou un forfait d'hébergement de 400 dhs sont à la charge du club qui reçoit

Superviseurs et arbitres de chaise d'une autre ville: les frais de transport (tarif 0,5 dirhams le kilomètre), la restauration et l'hébergement à la charge du club qui reçoit .